



CORONAVIRUS

Apprendre à vivre autrement... Telle est la leçon de vie qu'il convient de tirer de cette crise sanitaire inédite, et c'est aussi dans cet esprit que s'est organisé le déconfinement progressif depuis le 11 mai, pour concilier reprise d'activité et sécurité pour tous...

10
ÉLECTIONS
MUNICIPALES
Second tour le 28 juin

11-13
CULTURE
Indiscrétions sur la saison
2020/2021 du Théâtre en Rond

16
CADRE DE VIE
Concours de fleurissement :
à vos fleurs, prêts, plantez !

Bellavia
menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • contact@bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

CPY

Plombier
Chauffagiste

NOS COMPÉTENCES
Energies Renouvelables
(eau - air - bois - solaire)
Tous types de chaudière
(bois - fioul - gaz - condensation)
Installation Sanitaire
(cuisine - salle de bain)
Climatisation

Port 06.80.99.68.87
17 C chemin du Drac SASSENAGE
E-mail : cpy-gregolin@wanadoo.fr

PRET VEHICULE

**Garage
Reynaud-Dulaurier**

PEUGEOT

Vente de véhicules
Neufs et Occasions
Atelier Mécanique
Carrosserie - Peinture
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

CABINET FRANCIS HUGON
Expertise comptable | Audit | Conseil

Coralie ARAUJO
EXPERT-COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Infinity
conseils

araujo@francis-hugon.com
12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 80 50
www.francis-hugon.com

Membre de l'alliance
euris

GARAGE-AUTO
SASS' RÉPARE

VENTES VÉHICULES
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN
ET RÉPARATION
TOUTES MARQUES

PRÊT DE VÉHICULE

ALEXANDRE BOUVIER
9 CHEMIN DU BILLERY
38360 SASSENAGE
TÉL./FAX 04 76 17 04 57
SASS.REPARE@GMAIL.COM

TOP GARAGE

Paysagiste

Entreprise qualifiée

JMA
Espaces Verts

50%
réduction
au crédit d'impôt

> Aménagement extérieur
> Arrosage enterré
> Mur d'encrochement
> Engazonnement
> Plantation

> Conception paysagère
> Pavage - Clôture
> Entretien d'espaces verts
> Taille - Elagage
> Abattage

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE - 04 74 94 04 80
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

CONVERSO
TRAVAUX PUBLICS

Terrassements - Réseaux - Démolition
Voirie - Génie Civil - Recyclage
Balayage - Services

MASE

13, avenue Général de Gaulle 38450 VIF
04 76 72 52 11 / contact@converso-tp.com

f i

point S
Pas de stress, il y a point S!

gonthier frères s.a.

PLUS DE 50 ANS
AU SERVICE DU PNEUMATIQUE

1, rue de Chamechaude
38360 SASSENAGE
Tél. 04 76 27 11 11

131, av. Gabriel Péri
38400 ST MARTIN D'HÈRES
Tél. 04 76 54 36 83

NOUVEAU LAVAGE

Programmes Premium

Libre service 24/7



RENAULT La vie, avec passion

Lambert Automobiles

DACIA

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE
04.76.27.40.62 - www.lambert-autos.com

f

PHARMACIES DE GARDE

• Lundi 8 juin

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 15 juin

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

• Lundi 22 juin

Pharmacie du Furon,
15 rue du Gua,
04 76 26 65 72

• Lundi 29 juin

Pharmacie de l'Argentière,
14 bis av. de Romans,
04 76 27 52 26

• Lundi 6 juillet

Pharmacie des Cuves,
place Louis Reverdy,
04 76 27 40 71

• Lundi 13 juillet

Pharmacie de l'Avenue,
40 avenue de Romans,
04 76 27 09 21

ÉTAT CIVIL

• NAISSANCES

02/04 Lydia KENNAR
16/04 Maxence PONT
28/04 Jessim MILED
02/05 Marius DEGASPERI-BRETON

• MARIAGES

15/05 Jean-Claude ZANONI
et Marie-José SAGOT
16/05 Stéphane JACQUET
et Ingrid BALLU

• DÉCÈS

22/03 Maurice CHARLIN
18/04 Gabriel BRENAS
22/04 Lucie D'ALEO
veuve LESCHI
23/04 Yvonne CARRIÈRE
veuve TUFFERY
30/04 Jacques ABADIE
04/05 Annie STACCHETTI
veuve DI BARTOLOMÉO
08/05 Marie AULAGNIER
veuve CASSIÈRE

La sortie progressive du confinement s'est opérée avec une première vague de dispositions applicables depuis le 11 mai, et une seconde annoncée le 28 mai pour une entrée en vigueur évolutive à compter du 2 juin.

Sur le terrain, les délais de mise en œuvre sont serrés, les contraintes sont nombreuses... Les craintes et questions aussi d'ailleurs ! Mais dans chaque secteur de la vie communale, tout s'organise pour concilier reprise d'activité et santé et sécurité pour tous, mais aussi pour rassurer personnels et usagers. Car là sont bien les priorités qui animent l'ensemble des acteurs appelés à adapter leurs pratiques au quotidien.

Le dossier de ce numéro de juin revient donc sur la sortie progressive de cette période inédite que nous avons collectivement subie entre mi-mars et mi-mai, avec un zoom particulier sur l'organisation du retour à l'école, menée par le maire et son adjointe, en concertation avec l'ensemble des protagonistes, et avec ce souci commun de préserver prioritairement la santé des enfants.

De la constitution, par les enseignants, des groupes d'enfants accueillis, à tout ce qu'implique l'application du protocole sanitaire pour la Ville, retour sur toutes les grandes manœuvres qu'il a fallu orchestrer pour traduire cette progressive rentrée des classes.

L'occasion d'évoquer aussi, bien évidemment, le déconfinement des autres services et équipements communaux, mais les enfants ont indiscutablement été au centre de la plupart des préoccupations.

D'un point de vue plus global, il faut bien admettre que les circonstances exceptionnelles liées à cette crise sanitaire ne vont pas de soi pour un enfant...

Une actualité très orientée sur la covid-19 et ses incidences, laissant cependant un peu de place à d'autres sujets (second tour des élections municipales le 28 juin, opération tranquillité vacances, fleurissement...) dans ce magazine encore réduit en pagination, faute d'avoir notamment des événements à promouvoir...

Restons prudents et respectons encore strictement les gestes barrières et la distanciation physique pour être collectivement acteurs de notre santé et de notre sécurité à tous.

Prenez soin de vous !

La rédaction

Erratum

Monsieur Patrick Dumont est décédé le 20 mars et non le 23 mars comme indiqué dans le précédent Sassenage en pages n°258 d'avril/mai. Toutes nos excuses pour cette erreur.

Annulation des séances de vaccination

Tout comme les séances prévues en avril et en mai au CCAS, la séance de vaccination du 17 juin de 14h à 15h est annulée.

INFOS : CCAS, 04 76 26 34 90.

Prochain Guide des associations en préparation

Comme chaque année à la même époque, l'heure est venue de mettre à jour le Guide des loisirs et de la vie associative. Le courrier de mise à jour a été envoyé mi-mai aux présidents d'association. Ainsi, que vous veniez de créer une association à Sassenage, ou que vous y soyez déjà implanté(e), vous pouvez contacter le centre associatif Saint-Exupéry (ou le service des sports si vous êtes une association sportive), pour faire le point, par mail uniquement : centre-saintexupery@sassenage.fr ou sports@sassenage.fr. Si vous avez des modifications à nous communiquer, vous pouvez reprendre votre texte par l'année dernière, y apposer vos modifications, et le transmettre par mail aux adresses indiquées ci-dessus.



Magazine d'informations
de la Ville de Sassenage
N° 259 juin 2020

Rédaction : Hôtel de Ville
1, place de la Libération
BP 31 - 38360 Sassenage
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Clia
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Photos : Service
communication, DR, Freepik, Pixabay - Mise en page : Déborah Basset, Duilio Cusani Nathalie Monnet - Impression :
Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 900 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression
à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement,
blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE
GO sport

ica IMPRIMERIE
COURAND
& ASSOCIÉS

Le déconfinement progressif en pratique



“

Sortir de confinement n'est pas synonyme de fin de crise. Nous devons collectivement rester prudents et apprendre à vivre différemment ...

”

Tout au long de la période de confinement, les annonces du Président de la République et du Premier Ministre ont permis d'égrainer le temps et de nourrir notre espoir de sortir de la crise.

Le lundi de Pâques, quand Emmanuel Macron annonce la levée progressive du confinement à compter du 11 mai, voilà que l'horizon s'éclaircit...

Si connaître une date permet effectivement de se projeter, c'est le 28 avril, à l'occasion de la présentation du plan de déconfinement par Edouard Philippe, que la feuille de route commence à se préciser...

Et tout reste alors à faire : il faut concilier reprise d'activité et sécurité pour tous, avec les doutes, les contraintes et tout ce qu'une telle échéance soulève légitimement comme questions et autres

appréhensions. Les mesures présentées par le Premier Ministre témoignent d'ailleurs de cette vigilance indispensable qu'il convient de continuer à observer pour appréhender l'évolution de la situation avec discernement.

Car si le déconfinement est attendu, il est aussi source d'inquiétudes, notamment quand il concerne les enfants.

Prudence est mère de sûreté... Une formule qui prend tout son sens en ces temps inédits de confinement et de déconfinement où notre sécurité sanitaire à tous a été et reste d'ailleurs toujours en jeu.

Prudence et raison ont donc guidé l'organisation de ce retour à « la vie d'avant autrement » car c'est bien de cela qu'il s'agit...

Ecoles : apprendre (à vivre) différemment



Quand on est parent, on tient à son enfant comme à la prunelle de ses yeux.

Le déconfinement progressif a ainsi pu être légitimement vécu comme un « sacré » cas de conscience pour les parents écartelés entre leur reprise d'activité et l'organisation de la vie familiale en fonction de la scolarisation, ou pas, de leur(s) enfant(s). Et derrière cette réalité, se cache aussi une « sacrée » complexité pour mettre en œuvre les mesures de déconfinement...

Concrètement, une fois le plan de déconfinement exposé par le Premier Ministre le 28 avril, il faut réagir et agir vite sur le terrain, malgré les enjeux qui se dessinent à bien des égards.

Dates clés pour s'organiser

Concernant le retour à l'école, la Ville reçoit le 1^{er} mai le protocole sanitaire auquel elle doit se conformer, puis une version modifiée le 4 mai.

A cette date, qui sonne en outre la fin des congés scolaires — on l'aurait presque oublié tant la période perturbe notre appréhension du temps... —, la Ville convie, en accord avec l'Inspectrice d'Éducation Nationale, l'ensemble des directeurs d'école pour échanger et arrêter la date de retour en classes, ainsi que les modalités d'accueil des écoliers.

Pour rappel dans les grandes lignes, cet accueil est autorisé à compter du 11 mai, à raison de groupe de 15 élèves maximum et de 4 m² assurés à chacun pour garantir la distanciation sociale dans les différents espaces appelés à être occupés. Bien d'autres obligations s'imposent dans l'organisation de cette reprise, sur le temps

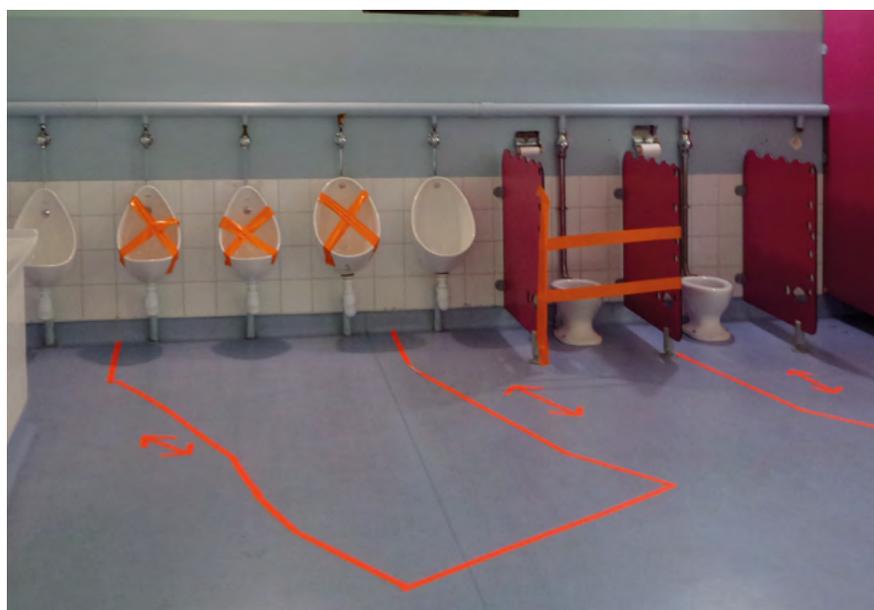
scolaire comme périscolaire, mais il n'y a pas lieu de rentrer davantage dans le détail puisque c'est précisément l'objet des 54 pages de ce fameux protocole sanitaire... Et c'est sans compter sur les réalités du terrain, avec notamment des freins et des contraintes (taille des classes pour la capacité d'accueil, configuration des bâtiments pour la circulation...) qui s'ajoutent à ces grands principes.

Des modalités de déconfinement concertées

Autant d'aspects qui ont largement été évoqués lors des différents temps d'échanges programmés par le maire et son adjointe déléguée à la famille, à l'éducation

et à la parentalité, avec les différents acteurs de la vie scolaire (directrices et directeurs des quatre groupes scolaires, enseignants, représentants des parents d'élèves, personnels de la Ville...), pour rythmer la préparation comme l'évaluation de cette rentrée ; le tout en lien étroit et régulier avec l'Inspectrice d'Éducation Nationale.

C'est ainsi que pour la période du 18 mai au 2 juin, il a été décidé d'ouvrir les écoles élémentaires, avec un nombre d'élèves par classe limité à 8-10 selon les capacités et conditions d'accueil de chaque classe, et avec des groupes dont la constitution est définie par les enseignants.



Que rentrée se fasse...

Il faut alors que « rentrée se fasse », pour pouvoir apprécier la situation, et aviser.

C'est précisément ce qui a été fait le 27 mai entre la Ville et les directrices et directeurs des écoles pour envisager la suite du déconfinement, et c'est donc ainsi qu'a été prise à l'unanimité la décision de rouvrir les écoles maternelles à compter du 2 juin, là encore pour une période de quinze jours ; le tout en continuant à concilier la stricte application des obligations sanitaires et la réalité du terrain, et en poursuivant également la priorité donnée à l'accueil des enfants de parents « prioritaires », comme exigé par les autorités. Dès le 27 au soir, l'ensemble des familles sont avisées par la Ville de l'évolution des dispositifs d'accueil collectivement définie, et de ce que cela implique pour tous en termes d'organisation, et de contraintes, de délai notamment...

Mais en ces circonstances exceptionnelles qui s'imposent à tous, il faut plus que jamais faire preuve d'agilité, chacun étant effectivement

appelé à s'adapter, à devoir composer, et finalement à faire au mieux, dans l'intérêt des enfants prioritairement.

L'ensemble des acteurs impliqués dans la définition de ces mesures évolutives de déconfinement ont bien conscience, à regret, que toutes les familles ne voient pas forcément leur intérêt satisfait, et qu'un retour à l'école des enfants est important, mais cette reprise ne peut se faire au mépris de leur santé, ni de celle, d'ailleurs, des autres intervenants incarnant les temps scolaire et périscolaire (enseignants, personnels de la Ville). Car le virus est toujours présent, et la vigilance doit rester de mise, avec une application stricte de l'ensemble des consignes d'hygiène et de distanciation, dans l'intérêt de tous.

Les interventions gouvernementales du 28 mai ont d'ailleurs confirmé la nécessité de cette nouvelle étape de déconfinement en milieu scolaire, toujours en limitant la taille des groupes d'enfants, et en portant cette attention cruciale aux conditions de leur accueil.



La santé et la sécurité
de tous est notre
priorité commune



Petite enfance déconfinée en douceur

En matière de petite enfance, la même vigilance a bien évidemment été observée par la Ville pour rétablir l'accueil des tout petits dès le 18 mai, et rassurer tout autant les jeunes parents sur les conditions de rétablissement du service de garde, avec cette même approche rigoureuse des règles sanitaires et de la taille des groupes.

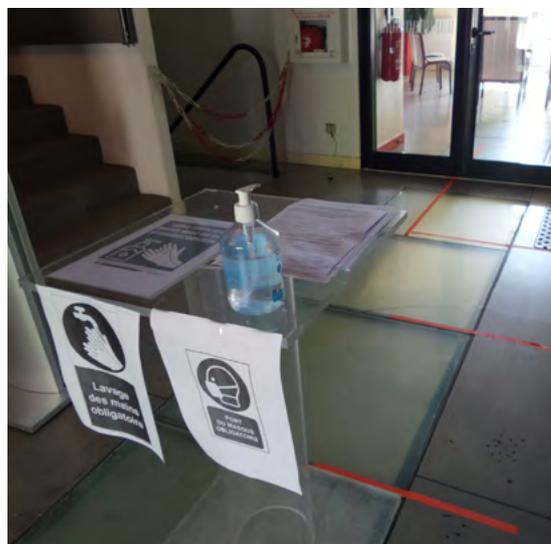
Mesures différenciées, proximité préservée

Pendant la durée de suspension de leur activité à cause de la crise, les différents services et équipements ont veillé à garder le contact avec leur public. On citera par exemple les différentes formules de cours proposées par le conservatoire à rayonnement communal Alfred Gaillard pour assurer la continuité de certains enseignements à distance quand la pratique instrumentale le permettait.

Idem dès l'annonce du déconfinement, avec une information en direct de leurs usagers respectifs (associations, élèves de cours du centre Saint-Exupéry...). Globalement, les mesures mises en place pendant le confinement en matière d'accueil se sont poursuivies dans les différents bâtiments communaux, avec rendez-vous et contacts téléphoniques et par mail à privilégier.

A l'annonce du déconfinement, tous les bureaux accueillant du public ont dûment été équipés pour assurer la sécurité des personnels comme des usagers (plexiglas, gel hydroalcolique...).

Consignes spécifiques et autres équipements de protection ont en outre dûment été distribués à l'ensemble des agents communaux.



Dernières nouvelles de déconfinement

Les secteurs d'activités qui n'étaient pas évoqués dans les premières mesures de déconfinement progressif à compter du 11 mai ont enfin vu leur avenir se préciser lors des annonces gouvernementales du 28 mai.

Ainsi, les piscines et théâtres notamment figurent au rang des équipements autorisés à rouvrir à compter du 2 juin.

Une bonne nouvelle qui, comme pour la première vague de déconfinement intervenue depuis le 11 mai, appelle à être désormais traduite concrètement, sur le terrain, en fonction des obligations et contraintes qui s'imposent là aussi pour assurer

la sécurité de tous.

L'ensemble des élus et services concernés sont bien évidemment à pied d'œuvre pour la rendre effective dans les meilleurs délais.

Mais avec des annonces faites le 28 mai pour une entrée en vigueur le 2 juin, avec les nouveaux protocoles qui les accompagnent, dire que le délai est serré n'a rien d'exagéré (quatre jours de battement, dont trois de week-end)...

Nous vous invitons donc à suivre l'actualité sassenageoise via @VilleSassenage, la page facebook de la Ville, pour être informés en temps réel de la suite de ce déconfinement...

Du « prêt à emporter » pour la lecture et les jeux

Le déconfinement progressif a pris la forme d'un « prêt à emporter » courant mai à la médiathèque l'Ellipse et à la ludothèque (Espace Familles). Une proposition agile et une façon originale au service de la continuité...

Photo à venir



8 mai 1945 : à période inédite, commémoration inédite...

Avec des rassemblements autorisés jusqu'à dix personnes en cette fin de confinement, on est loin du compte pour permettre à la commémoration du 8 mai 1945 de se tenir dans les conditions habituelles. Il faut dire qu'elle regroupe normalement plusieurs centaines de Sassenageois, petits et grands... Ainsi, au regard des consignes de sécurité sanitaire, et d'un commun accord, seuls le maire et le président de la Fnaca, Roger Roccaro, accompagnés

d'un porte-drapeau, ont procédé au traditionnel dépôt de fleurs au pied du monument aux morts, sans le moindre public. S'il s'agissait bien évidemment de commémorer la Victoire de la Seconde Guerre mondiale, pas question en revanche de prendre le moindre risque de propagation du virus en organisant cette commémoration dans sa configuration traditionnelle.

Stop au bruit

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Pour rappel, voici les jours et heures d'utilisation autorisée des appareils de bricolage et de jardinage causant des nuisances sonores :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
 - Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Dimanche et jours fériés de 10h à 12h.
- Entre 22h et 7h, on parle de tapage nocturne, et les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés en cas de non-respect de la tranquillité du voisinage dans ce créneau horaire.

Pour une rue plus sèche...

Mercredi 20 mai, un puits perdu a été réalisé pour le compte de Grenoble-Alpes Métropole chemin du Paget. Il faut dire que les riverains demandaient cet aménagement car lorsqu'il pleuvait, la chaussée était rapidement inondée. Un second devrait être réalisé prochainement à proximité, un problème technique ayant empêché sa réalisation en simultané.

Déjections canines : un air de relâchement

Malheureusement, cette crise sanitaire aura été l'occasion d'un certain relâchement de la part des propriétaires de chiens en ce qui concerne le ramassage des déjections canines. Des crottes qui jonchent les rues et les chemins, « embaumant » par ricochet la promenade des autres badauds. Un constat plus que désagréable principalement identifié le long du Furon. Aussi, plusieurs dispositifs sont en passe d'être installés aux endroits suivants :

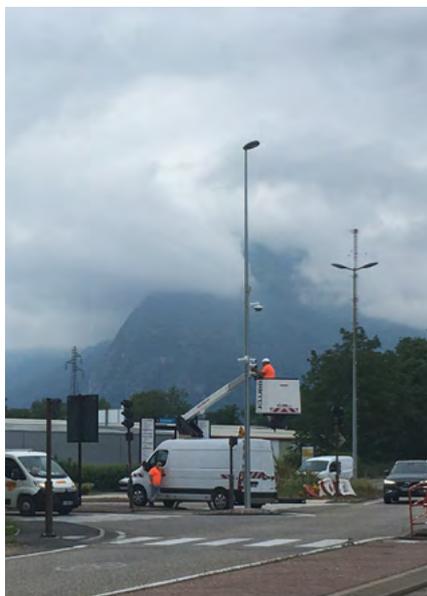
- Un distributeur de sachets avec un panneau de sensibilisation sur la passerelle du Routoir en rive droite du Furon, et un autre en rive gauche de cette même passerelle ;
- Un dispositif chemin de la Rollandière/rue du 19 mars 1962, au niveau de la passerelle du Bac, en rive gauche du Furon ;
- Un dispositif au niveau du pont/piste cyclable de l'avenue de Valence (à proximité du parking Vercors), toujours en rive gauche du Furon.



Une vidéoprotection renouvelée

Le dispositif de vidéoprotection a été renouvelé sur trois sites de la commune. C'est au niveau des trois entrées de la ville que les anciennes caméras devenues obsolètes ont été remplacées par du matériel plus performant. Ainsi, au niveau du carrefour des Martyrs, du croisement rue des Pies/avenue de Romans et du carrefour dit d'Air Liquide, ce sont des dispositifs de visualisation de plaques d'immatriculation qui ont été installés, ainsi qu'une caméra à angle large, dite de contexte.

Agissant dans le cadre d'une collaboration avec la gendarmerie, ces trois carrefours sont donc entièrement surveillés dans le but de renforcer la sécurité.



Renforcement de signalétique

Un marquage de sécurisation en résine pépite demandé par la Ville à Grenoble-Alpes Métropole avait été mis en œuvre le 8 avril dernier. Situé au niveau de la traversée piétonne, sur le pont de la RD 1532 en franchissement du Furon, il rappelle aux automobilistes l'obligation de ralentir, voire de s'arrêter pour laisser passer piétons et cyclistes. Ce dispositif devrait prochainement être complété par une signalétique verticale, à savoir la pose de deux panneaux triangles fluorescents annonçant le passage protégé, avec la mention Priorité aux piétons.

Tranquillité vacances : le bon réflexe !

Vous avez prévu de partir en vacances ? Alors faites-le l'esprit serein, en faisant appel au dispositif « Opération Tranquillité vacances » de la police municipale.

Le principe ? Pendant votre absence, d'une durée minimale d'une semaine, les agents de la police municipale effectuent des tournées quotidiennes, à toute heure, afin de contrôler les abords de votre habitation. Si une anomalie venait à être constatée, vous en seriez aussitôt prévenu(e).

Si vous devez vous absenter prochainement, contactez la police municipale : 04 76 53 01 11 ou 06 08 99 08 88 (du lundi au vendredi de 8h à 12h) ou effectuez votre inscription en ligne (sassenage.fr).

La police municipale sur le terrain :

De début juin à fin août, de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, et de 17h à 23h les lundi, mardi, jeudi, vendredi, mais également le samedi de 15h à 23h et le dimanche de 15h à 21h.

De début septembre à mi-juin, de 8h à 12h et de 13h à 20h, les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Le mercredi, le service est assuré de 8h à 12h et de 13h30 à 20h toute l'année, peu importe la période.

Un accueil physique au poste de police est assuré par la secrétaire du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

CONTACT : PLACE DE LA LIBÉRATION, 04 76 53 01 11 OU 06 08 99 08 88, ET POLICE@SASSENAGE.FR.

Gendarmerie de Sassenage :

La brigade de Sassenage est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

CONTACT : 1, RUE LESDIGUIÈRES, 04 76 27 42 17 OU BTA.SASSENAGE@GENDARMERIE.INTERIEUR.GOUV.FR.



Quel bon vin t'amène « Au fût des vins » ?



Charline Houdy avait initialement prévu d'inaugurer sa boutique « Au fût des vins » le 27 mars, mais la pandémie en a décidé autrement. Cela n'a pas entamé pour autant l'enthousiasme et la détermination de la jeune femme, qui a mis le confinement à profit pour poursuivre l'aménagement de sa

artisanales (jus, limonades, citronnades), les clients pourront aussi profiter d'une gamme d'épicerie fine presque 100% régionale :

« En effet, que ce soit pour les boissons ou pour le reste, je sélectionne mes partenaires pour la haute qualité de leurs produits. Je ne travaille qu'avec des vigneron indépendants, exigeants et passionnés par leur métier, tout comme je le suis. Je pense notamment à l'excellent Domaine des Rutissons dans le Grésivaudan, ou encore au Château des Coccinelles dans le Gard. Et que ce soit pour le vin, la bière ou l'épicerie (différents types d'huile d'olive, de moutarde, sel provençal, caviar de tomates, sucre à la menthe...), je privilégie toujours les circuits courts et directs. »

Enfin, et c'est la seconde corde que Charline Houdy a à son arc, des ateliers œnologiques et des « After work »⁽²⁾ thématiques, ainsi que des soirées rencontres avec des viticulteurs seront mis en places dès que possible, le tout, bien sûr, dans le plus strict respect des conditions sanitaires et des gestes barrières. Un calendrier des événements et un planning de réservation sera prochainement mis en ligne sur le site de l'établissement, les réseaux sociaux, et directement sur la vitrine du magasin.

Alors, qu'attendez-vous pour aller y faire un tour ?

Sommelière de formation, Charline a travaillé plusieurs années en restaurant étoilé et en palace, en France comme à l'étranger. Forte de cette expérience, elle mûrit alors son projet pendant deux ans : « Je rêvais d'un commerce à taille humaine où je pourrais transmettre ma passion pour le vin, et offrir un lieu cosy et un accueil personnalisé à mes clients. Je me suis mise en quête de la perle rare, et en tant qu'habitante du Bourg⁽¹⁾, j'espérais vraiment pouvoir m'y établir, adorant l'ambiance « village » qui y règne... Puis j'ai eu un coup de cœur pour un local avec une vraie cave voûtée en pierres apparentes. Il est parfait, pile ce que je recherchais ! ».

En plus de venir acheter du bon vin ou des boissons sans alcool

INFOS : « AU FÛT DES VINS », 47 RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 06 50 98 09 33, WWW.AUFUTDESVINS.FR.

(1) Son conjoint y est aussi commerçant, gérant de L'esprit des vélos.

(2) Ateliers œnologiques thématiques (Les fondamentaux du vin, Vin et fromage...) de 2h limités à huit personnes (19h30-21h30) ; After work pour dégustation de planches de charcuterie et fromages : soirée Corse, Tout schuss, Estivale... (18h-22h).

Elections municipales : second tour le 28 juin

Fin du suspense : le second tour des élections municipales aura lieu dimanche 28 juin.
Et Sassenage figure parmi les 71 communes iséroises concernées par cette échéance.



« La vie démocratique doit reprendre tous ses droits », mais « comme toutes les décisions prises dans le cadre du déconfinement, celle de tenir le second tour des élections le 28 juin⁽¹⁾ est réversible », voici ce qu'il faut retenir en substance de la déclaration du Premier ministre le 22 mai sur l'organisation du second tour des élections municipales. Sollicité sur les conditions de santé entourant le scrutin, le conseil scientifique a effectivement estimé « possible, et nécessaire, de garantir la sécurité sanitaire des opérations électorales le jour du scrutin dans les bureaux de vote ».

Voter en toute sécurité

Le second tour se tiendra donc dans les mêmes conditions rigoureuses d'hygiène et de distanciation physique que celles que vous avez pu observer le 15 mars pour le premier tour : affichage des gestes barrières, marquages au sol, adaptation de l'organisation des bureaux de vote et nettoyage renforcé pendant le scrutin, mise à disposition de gel hydroalcoolique... Pour signer la feuille d'émargement, il faudra en outre venir avec son propre stylo.

(1) 28 juin sauf avis contraire du conseil scientifique quinze jours avant cette date, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire en France

QUAND ?

Dimanche 28 juin, de 8h à 19h

OÙ ?

Voici pour rappel l'adresse des huit bureaux de vote.
Le bureau de vote dont vous dépendez figure sur votre carte d'électeur.

- 1- Mairie Château des Blondes, 1 Place de la Libération
- 2- Groupe scolaire des Pies, avenue de Romans
- 3- Groupe scolaire de la Rivoire de la Dame, chemin du Petit Bois
- 4- Groupe scolaire du Hameau du Château, placette Chateaubriand
- 5- Salle municipale Jacques Prévert, rue du Moucherotte
- 6- Ecole Vercors Furon, 1 rue François Gerin
- 7- Salle municipale des Engenières, 62 avenue de Valence
- 8- Centre technique municipal, 4 rue Pierre de Coubertin

POUR VOTER

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité avec photo (la présentation de la carte d'électeur n'est pas obligatoire)

POUR UN VOTE VALABLE

Pour être valable, le bulletin de vote doit rester intact et ne doit comporter aucune rature, aucun signe distinctif, ni commentaires ou panachage

VOTER PAR PROCURATION

Vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer pour voter le 28 juin ?

- Choisissez une personne de confiance (mandataire) habitant Sassenage mais ne votant pas forcément dans le même bureau que vous (mandant) ;
 - Rendez-vous à la gendarmerie, au commissariat, ou encore au tribunal d'instance de votre domicile, de votre lieu de travail ou même partout ailleurs en France, pour remplir le formulaire de vote par procuration ;
 - Possibilité de remplir le Cerfa (n°14952*01) en ligne sur le site service-public.fr. Attention, cela ne dispense pas d'imprimer le document et de le faire parvenir à la gendarmerie, au commissariat, ou encore au tribunal d'instance de votre domicile. Sans cela, la procuration ne sera pas prise en compte ;
 - Effectuez cette démarche le plus tôt possible afin de tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie.
 - le mandataire ne peut recevoir plus d'une procuration*, et doit se rendre jusqu'au bureau de vote du mandant pour voter à sa place, muni de sa pièce d'identité ;
 - Cette démarche est entièrement gratuite.
- Infos : brigade de gendarmerie de Sassenage, 04 76 27 42 17 ou www.service-public.fr (taper « vote par procuration » dans la barre de recherche).

INFOS : SERVICE ÉLECTIONS, 04 76 27 48 63.

A l'affiche au TER...

En ce mois de juin, le Théâtre en Rond prépare habituellement son lancement de saison pour l'année culturelle à venir. Mais pour l'heure, bon nombre d'éléments organisationnels attendent encore des réponses. Et plutôt que faire paraître une plaquette qui pourrait rapidement être obsolète, la Ville a fait le choix de la prudence. C'est pourquoi Sassenage en pages a décidé de vous mettre l'eau à la bouche en vous présentant, par catégorie, les artistes qui ont prévu de passer par le Théâtre⁽¹⁾, tout en gardant une part de mystère pour que vous attendiez toujours le programme avec impatience, pour prendre date(s) !

Humour

Tanguy Pastureau n'est pas célèbre

La célébrité est une galère sans nom. Tanguy Pastureau, talentueux chroniqueur que vous pouvez écouter sur France Inter tous les jours, nous raconte les déboires des célébrités d'hier et d'aujourd'hui, qu'elles soient issues du monde politique, sportif, de la chanson ou du cinéma, et nous démontre l'intérêt de rester un anonyme. Un humour féroce et pertinent comme on aime



A partir de 14 ans

A nos amours

Sophia Aram

Kasbah productions et 20h40 Productions



L'irrévérencieuse, la cinglante et impertinente Sophia Aram passe au crible l'actualité avec justesse et humour. En digne héritière de Guy Bedos, nul doute qu'une fois encore, elle saura dépeindre avec tendresse et humour — mordant ! — des personnages se débattant dans l'air du temps. Clichés, préjugés... L'humoriste déconstruit les idées reçues avec espièglerie et sans tabou !

À partir de 14 ans

La vie est une fête

Jacques Chambon

Jacques Chambon — irrésistible Merlir dans Kaamelott, la fameuse série d'Alexandre Astier — revient avec un nouveau seul en scène dans lequel il a fait le choix de parler de la vie... de notre vie ! Il n'a rien perdu de son mordant, et grâce à son écriture ciselé et à sa présence scénique hors du commun, il nous livre un spectacle jubilatoire et féroce. Attention, ça pique ! C'est noir, c'est grinçant... Mais c'est tellement drôle. Excellent one-man-show, succulent et pertinent, vous ne vous ennuierez pas une seconde.



À partir de 14 ans

Grands crus classés

Les Jumeaux

Les Jumeaux revisitent leurs sketches phares en conservant leur style unique : une Carla Bruni déchainée, un Macron jupitérien, des mamies dealuses, un hommage délirant à Disney... Un humour frais, élégant, teinté d'imitations, d'absurde, d'interaction, sans oublier le soupçon d'improvisation pour relever le tout.

Auteurs talentueux, comédiens à la complicité et au rythme bluffants, Steeven et Christopher vous invitent dans leur univers burlesque et poétique avec la folie comme fil rouge.



Please stand-up !

Bonne Nouvelle Productions et Scènes Tchankées



Plateau humour 100 % féminin ! Elles sont drôles, réjouissantes, puissantes, sulf(he)ureuses, impertinentes, inspirantes... Elles sont aussi contemporaines et traitent des problèmes des femmes d'aujourd'hui. Au menu de ce spectacle : vannes aiguisées, textes choyés, conscience sociale et liberté de ton, elles sont toutes l'humour de notre vie !

Les nouvelles grandes de la scène comique francophone s'imposent et interpellent... Et elles n'ont rien contre les mes, qu'on se le dise !

Avec Laura Domenge, Farah, Marie Reno, Christine Berrou, Nicole Ferroni

A partir de 14 ans

Ouverture de la billetterie

Mercredi 24 juin

Retrouvez toutes les informations dans la plaquette du Théâtre en Rond disponible en libre-service dès mardi 23 juin dans les bâtiments communaux.

Infos : 04 76 27 85 30 ou info@theatre-en-rond.fr
www.theatre-en-rond.fr

(1) Les spectacles reportés à la suite des mesures de confinement ne figurent pas ici car ils jouent à guichets fermés.

Théâtre

Je pionce donc je suis Michaël Hirsch

Découvrez l'incroyable destin d'Isidore Beaupieu. Avec un nom pareil, il était plus appelé à passer son temps sous la couette qu'à changer le monde ! Incarnant tour à tour plus de vingt personnages, Michaël Hirsch nous entraîne dans une aventure singulière, remplie d'humour et de poésie, pour nous faire rire et rêver les yeux grands ouverts. C'est fin, drôle, tendre, charmant, émouvant.



Pigments Cie C-Komplet

Chloé est artiste peintre, Nicolas neurologue. Tous les deux partagent le bonheur d'une belle histoire d'amour jusqu'à la découverte d'une trahison. Entre rires et larmes, cette comédie aux critiques unanimes électrise l'âme du spectateur et le fait voyager dans un kaléidoscope d'émotions. Haletant, drôle, moderne et poignant, ce spectacle ne laisse personne indifférent. Une pièce romantique sans mièvrerie ou sentimentalisme, servie par deux comédiens exceptionnels.



A partir de 14 ans

La reine des abeilles Charlotte des Georges



Coup de cœur pour cette comédie à la fois drôle et émouvante sur une thématique douloureuse de prime abord : le parcours du combattant d'une femme pour devenir mère. Seule en scène, Charlotte des Georges — ancienne chroniqueuse sur France Inter et RTL, que l'on connaît mieux pour ses

rôles à la télé ou au cinéma — vous bluffera du début à la fin. Sans pathos ni impudeur, écrit avec finesse et drôlerie, La Reine des abeilles raconte une aventure émotionnelle et organique en forme de marathon pour arrêter le tic-tac de l'horloge biologique. Une véritable performance, un spectacle criant de vérité, un sublime petit bijou, à ne pas manquer !

A partir de 14 ans

Ruy Blas... enfin presque ! Cie L'accompagnie

Réjouissant, inventif et très drôle que ce Ruy Blas librement interprété par cet excellent comédien qu'est Antoine Seguin. Cette pièce, dans laquelle il joue à lui seul une pléiade de personnages, revisite le classique en y apportant une touche de créativité et de multiples facéties, la rendant accessible au plus grand nombre. Un régal de drôlerie pour cette délirante adaptation du chef-d'œuvre de Victor Hugo ! Une prouesse physique et théâtrale digne d'un grand acteur, qui donnera au spectateur l'envie de relire la pièce dans son écriture classique.



Le mec de la tombe d'à côté d'après le best-seller de Katarina Mazetti Cie des Babilleurs

Un coup de foudre aussi inattendu que surprenant, né d'un malentendu sur un banc de cimetière, entre une bobo écolo urbaine et un paysan arrimé à sa ferme familiale...



Cette comédie, adaptée du succès littéraire planétaire de Katarina Mazetti, audacieuse et créative, offre une prestation de qualité. Le duo de comédiens est plein de talents. Ils sont à la fois décalés, justes, touchants, et enchaînent situations cocasses, incompréhensions et relations craquantes avec brio.

A partir de 12 ans

Le prix de l'Ascension Antoine Demor et Victor Rossi

Qu'il soit idéalisé ou caricaturé, le pouvoir fascine et attise les convoitises. Suivez l'ascension de deux jeunes énarques dans cet univers impitoyable. Ultra réaliste, sans tomber dans les clichés, drôle et mordante, découvrez la comédie de pouvoir la plus surprenante de ces dernières années.

A partir de 15 ans



Familial

Le Grand Orchestre de Poche Cie Gorgomar



Le Grand orchestre de poche est un trio de clowns passionnés par le ukulélé qui veut rendre ses lettres de noblesse à ce petit instrument si souvent moqué. Ce soir, c'est le grand soir de leur premier récital, un concert qui

tourne à la catastrophe, pour notre plus grand plaisir. En digne héritier de Charlie Chaplin, Buster Keaton ou encore Laurel et Hardy, Thomas Garcia signe un spectacle musical et burlesque, en tout point réjouissant.

A partir de 7 ans

Les As Cie Le Bateau de Papier

Un spectacle divertissant, drôle et joyeux, à voir en famille. Si Anatole et Alexandre se présentaient, ils affirmeraient être de grands magiciens, peut-être même les plus grands. Ils diraient que leurs tours rendent fou. Ils



prétendraient être fantastiques, fantasmagoriques, phénoménaux, pharamineux, prodigieux, et que rien ne leur résiste. En un mot qu'ils sont absolument addictifs. Bref, qu'ils sont des as. Alexandre et Anatole sont avant tout des clowns, et si eux ne le savent pas, vous, vous ne pourrez pas en douter !

A partir de 7 ans

Grandsmilers Fair Play Crew



Grandsmilers est le nouveau projet du Fair Play Crew, la prestigieuse école de danse polonaise. Forts d'une expérience de 20 ans dans l'univers du hip-hop, trois des membres du collectif présentent leur nouvelle création.

Sens de l'humour abstrait, talent scénique indéniable, chorégraphies millimétrées

: voilà Grandsmilers, entre danse et humour, mimes et acrobaties...

Un spectacle de théâtre visuel qui puise son inspiration dans le hip-hop, avec une générosité débordante. Une comédie gestuelle délirante et sans parole qui ravira toute la famille !

A partir de 7 ans

Musique/chansons

Les Cata Divas Trio Amaryllis

Les Cata Divas, ce sont trois artistes qui désacralisent le monde de l'opéra avec audace et autodérision.

Lors d'une répétition chaotique, Jeanne, pianiste émérite, Céline, précieuse soprano et Cécile, spontanée mezzo, vont tenter de mettre de côté leur rancœur pour préparer et mener à bien un concert où la beauté de leur performance se confrontera vite à des règlements de comptes cocasses et absurdes. Trois drôles de dames audacieuses, décontractées, et un brin déjantées.



Lalala...itou Oskar et Viktor

Un 3^{ème} opus pour le duo d'humoristes, prêts à faire fredonner ou chanter le public. Ils sortent leurs plus beaux costumes de scène et vont faire du Théâtre en Rond leur Central Park à eux. Show devant !

Deux artistes à l'énergie redoutable mise toute entière au service de leur jeu de scène. Ces deux joyeux lurons ont l'art d'enchaîner, de reprendre, de retourner les standards de la chanson française. Ils jonglent avec aisance et talent, avec les mots, les instruments, tout cela avec humour et subtilité !



Heureuses... par accident Les Banquettes Arrières



De vraies saltimbanques que ces filles, des bourlingueuses dont le seul but est de communiquer leur joie de vivre en chansons, avec des compositions fraîches et désopilantes. Déchaînées mais inséparables, toutes trois jouent de leurs contrastes physiques, les explorent et s'en amusent... Venez les applaudir les yeux fermés, vous en ressortirez heureux...

Bonne humeur et originalité garanties, une vraie bouffée d'oxygène !

RÉSIDENCES NEUVES À SASSENAGE

Prestations haut de gamme



RÉSIDENCE VENDÔME

Située au sein d'un
domaine doté d'un grand
et magnifique parc



04 76 15 21 21
trignat.fr

RÉSIDENCE LE CRESSON D'OR

Située au centre
du village, à proximité
de la Mairie



FAURE VERCORS

VOUS TRANSPORTE
SELON TOUS VOS BESOINS

- Transports réguliers & scolaires
- Tourisme d'affaires
- Dessertes d'aéroports & de stations
- Transport haut de gamme
- Créateur de voyages
- Transports de personnes à mobilité réduite
- Réceptif de congrès évènementiel

www.faurevercors.fr
21 avenue de la falaise 38 360 SASSENAGE
Tél : 04 76 880 880

Carrières et Chaux Balthazard et Cotte

Une activité du Groupe Lhoist

**Sable • Gravier • Matériaux de carrières
pour particuliers et professionnels**

Usine de Sassenage - BP 6 - 38361 Sassenage Cedex
Tél. 33 (0)4 76 27 84 00 - Fax 33 (0)4 76 27 84 01
www.lhoist.com



Eurovia
VINCI
Eurovia Alpes
Agence de Grenoble
Espace Comboire
4, rue du Drac - BP 308
38434 Échirrolles cedex
T/ 04 76 75 02 09
F/ 04 76 75 03 98
mail : euroviagrenoble@eurovia.com
www.eurovia.fr

★ DMV CARS ★

Achat, vente,
nettoyage et entretien
des véhicules légers

3, rue du Sornin
38360 SASSENAGE
07 68 72 52 82
07 58 47 78 32

dmvcars38@gmail.com



461 Allée de l'Emporey
ZI Actipole 38113 VEUREY VOROIZE
25 ZI La Gloriette 38160 CHATTE

WWW.TOUTENVERT.FR



CONCOURS DE FLEURISSEMENT 2020 : FAITES-VOUS CONNAÎTRE!

LA VILLE DE SASSENAGE VOUS INVITE À PARTICIPER AU CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT. À VOS FLEURS, PRÊTS, PLANTEZ...

Nom, prénom :

Adresse :

..... Téléphone :

Catégorie de votre choix (cocher la case correspondante) :

Maisons fleuries

La maison doit comporter un terrain, des espaces composés de massifs en pleine terre ou autre aménagement floral. La qualité du fleurissement et la diversité des plantes prévaudront sur la quantité de fleurs. La maison fleurie devra impérativement être visible de tous, depuis la rue.

Balcons fleuris

L'habitation n'a pas la possibilité d'accueillir des plantations en pleine terre. La qualité du fleurissement et la diversité des plantes prévaudront sur la quantité de fleurs. Le balcon fleuri devra impérativement être visible de tous, depuis la rue.

Jardins familiaux Loca'Terre (rue Pierre de Coubertin)

La parcelle potagère la mieux structurée, la plus esthétique (voire originale) et fleurie, et la plus en phase avec les recommandations de la commune.

Numéro de la parcelle:.....

Pour participer, vous pouvez :

- déposer votre coupon d'inscription à l'accueil de la mairie
- vous inscrire en ligne sur sassenage.fr
- retourner votre coupon d'inscription à : mairie de Sassenage, place de la Libération, 38360 Sassenage.

INSCRIPTION POSSIBLE JUSQU'AU 24 JUIN
INFOS ET RÈGLEMENT DU CONCOURS : WWW.SASSENAGE.FR.

